Pour la Cité humaine

Les Droits du piéton

7, rue Major Martin
69001 Lyon
www.pietons69.e-monsite.com

Nos 10 demandes majeures / Sécurité et Confort

01. Généralisation du 30 km/h à toutes les communes de la Métropole

02. Contrôle strict du 30 km/h existant, jour et nuit

03. Résorption des trottoirs trop étroits : parvenir à 1,40 m net pour le piéton

04. Sécurisation des passages-piétons par éloignement du stationnement automobile & des terrasses des cafés-bars-restaurants (loi LOM)

05. Signalétique directionnelle piétons à développer, avec temps de trajet

06. Guidage des malvoyants dans les zones de circulation apaisée

07. Renforcement du contrôle de l'occupation du domaine public par les Commerces

08. Organisation uniquement sur chaussée pour le stationnement des vélos, trottinettes, motos & scooters

09. Suppression de la circulation des vélos et trottinettes électriques sur les trottoirs

10. Humanisation de l'espace piétonnier : toilettes, bancs, fontaines, ombre, ...

§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§